



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 avril 2026

N° 2026.00014

OBJET :

Constitution de la Commission municipale Petite enfance et d'attribution des places en crèches

DELIBERATION APPROUVEE PAR	Voix pour Abstention(s)	Voix contre Non participation au vote	A l'unanimité
-------------------------------	--	--	---------------

L'An deux mille vingt-six le 9 avril à 19 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué le 2 avril 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Yann DUBOSC.

Présents :

M. Yann DUBOSC, Mme Régine BORIES, M. Marc NOUGAYROL, Mme Bernadette COLIN, M. Baptiste FABRY, Mme Claire MARCELIN, M. Edouard LEROY, M. Xavier ELOUNDOU, Mme Nhu TRAN MINH, M. Mouttabi VIN, M. Hervé GAUGUE, M. William PETERS, Mme Julie KASSEL, M. Gil FERNANDES, Mme Pierrette LEFEBVRE, M. The Vinh VO, Mme Marion COMBES, M. Luc- Noël LARCHER, Mme Sandrine FERNANDES, M. Huy LE, Mme Patricia IPARRAGUIRRE, M. Julien HODY, Mme Béatrice BIJARD, Mme Pnina MOKRI, M. Fabrice MANNI, Mme Martine DUVERNOIS, M. Farid CHAOUI, M. David LE ROUX, Mme Christelle ROSSI, M. Olivier PORTE, Mme Fatima MUANZA, Mme Valéry MICHAUX

Absentes et représentées :

- Mme Micheline THIBAUT donne pouvoir à M. William PETERS
- Mme Sylvie TORRAO donne pouvoir à M. Edouard LEROY

Absente et excusée : Mme Christine PONCELET

Secrétaire : Mme Régine BORIES

Les membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 35.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-22 ;

VU la Code de l'action sociale et des familles ;

CONSIDERANT que le Conseil municipal peut former des Commissions composées dans le respect du principe de la représentation proportionnelle ;

Après avoir recueilli les candidatures,

Le groupe « VIVRE BUSSY » présente les candidatures suivantes :

- Régine BORIES
- Marion COMBES
- Béatrice BIJARD
- Micheline THIBAUT
- Baptiste FABRY
- Sandrine FERNANDES
- Edouard LEROY
- Patricia IPARRAGUIRRE

Le groupe « ENSEMBLE POUR BUSSY » présente la candidature suivante :

- Pnina MOKRI

Le groupe « UNION DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES POUR BUSSY » présente la candidature suivante :

- Fatima MUANZA

LE CONSEIL,

Après avoir voté,

DECIDE :

Article 1 :

de **CREER** une Commission Petite enfance et d'attribution des places en crèches composée de dix élus issus du Conseil municipal, en plus du Maire membre de droit et Président ;

Article 2 :

de **DESIGNER** les représentants de la Commune à la Commission Petite enfance et d'attribution des places en crèches :

1. Régine BORIES
2. Marion COMBES
3. Béatrice BIJARD
4. Micheline THIBAUT
5. Baptiste FABRY
6. Sandrine FERNANDES
7. Edouard LEROY
8. Patricia IPARRAGUIRRE
9. Pnina MOKRI
10. Fatima MUANZA

Article 3 :

de **DONNER** pouvoirs au Maire pour exécuter la présente délibération.

Le Maire,

Yann DUBOSC



REÇU EN PREFECTURE

Le 16 avril 2026

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

99_DE-077-217700582-20260409-D0020260001410